



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>91311</b>	De <b>Mme Marie-Louise Fort</b> ( Les Républicains - Yonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Finances et comptes publics		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >retraites : régimes autonomes et spéciaux	<b>Tête d'analyse</b> >artisans	<b>Analyse</b> > revendications.
Question publiée au JO le : <b>24/11/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>08/03/2016</b> Date de renouvellement : <b>12/07/2016</b> Date de renouvellement : <b>18/10/2016</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les revendications et le vif mécontentement exprimés par les retraités de l'artisanat de la FENARA dont la situation ne s'est guère améliorée malgré les annonces faites par le Gouvernement. En effet ils souhaitent que la revalorisation des pensions soit déconnectée de l'inflation et prenne en compte l'évolution des salaires. Ils considèrent que les mesures qui impactent leurs pensions de retraite sont injustes et fragilisent leur pouvoir d'achat. Par ailleurs ils évoquent la difficulté croissante d'accès à une complémentaire santé en raison des coûts et souhaitent que la question de la dépendance soit mieux prise en compte avec la revalorisation de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et des aides aux aidants. C'est pourquoi elle souhaite connaître la position du Gouvernement sur les revendications des retraités de l'artisanat, et comment il entend renforcer la solidarité de notre système de protection sociale pour leur assurer une retraite digne et sereine.